

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MULTI ASSET CLIENT SOLUTIONS

Conviction Autocalls

Catégorie de parts : C Capitalisation EUR (ISIN : FR0013311057)

Ce Fonds est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est, au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance moyenne annualisée (nette de frais) supérieure à l'Eonia + 4% capitalisé, sur un horizon d'investissement supérieur ou égal à 5 ans.

Cet objectif est recherché au travers d'une stratégie basée sur un portefeuille d'instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré), dont les sous-jacents sont les marchés actions européens (ou certaines de leurs composantes) (les « **Autocalls** »).

Les Autocalls visent à délivrer des coupons conditionnels liés à l'évolution des actifs sous-jacents. Ils peuvent être automatiquement rappelés par anticipation si le niveau du sous-jacent de référence est supérieur ou égal à des niveaux prédéterminés et un coupon sera alors versé. Les Autocalls sont cependant exposés à la performance négative de leurs sous-jacents, si ces derniers ont franchi à la baisse à la date d'échéance leur barrière de risque en capital respective.

L'exposition du Fonds aux marchés sous-jacents sera variable dans le temps. La valeur liquidative du Fonds ne suivra cependant pas systématiquement l'évolution de ces marchés car sa valorisation dépendra, notamment, de celle des différents Autocalls détenus en portefeuille et de leurs caractéristiques.

L'objectif d'investissement ne constitue ni une garantie de rendement, ni de capital et la Société de Gestion ne garantit pas qu'il sera atteint, même en cas de conservation des parts sur la période d'investissement recommandée. La baisse des marchés actions peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du Fonds. En cas de baisse significative des marchés actions européens, la performance du Fonds sera négative.

Politique d'investissement

La politique d'investissement consiste à gérer activement un panier d'Autocalls.

Le processus d'allocation des Autocalls ainsi que l'exposition du Fonds, via les Autocalls, aux marchés actions européens dépend des conditions de marché et des anticipations de la Société de Gestion. Ainsi, le Fonds pourrait ne pas être exposé aux Autocalls sur de très courtes périodes. Les Autocalls sont sélectionnés par la Société de Gestion selon différents critères (type, niveau de risque associé, impact sur le risque global du panier d'Autocalls etc.). La Société de Gestion décide, discrétionnairement, de l'investissement dans chaque Autocall afin d'assurer une diversification suffisante au sein du Fonds.

Le Fonds n'ayant pas d'indicateur de référence, le gérant n'aura aucune contrainte particulière d'investissement lié à un éventuel indice.

Plus spécifiquement, la Société de Gestion combine activement deux approches complémentaires prenant en compte les horizons d'investissement et les caractéristiques des Autocalls :

- Une approche stratégique : choix d'Autocalls ayant une date d'échéance comprise entre 3 et 6 ans (au moment de l'investissement) et dont le sous-jacent de référence est un des principaux indices boursiers actions Européens. Cette approche peut représenter jusqu'à 100% de l'actif net du Fonds; et

- Une approche tactique: choix d'Autocalls ayant une date d'échéance comprise entre 1 et 3 ans (au moment de l'investissement) et dont le sous-jacent de référence est un indice boursier actions Européen, un indice boursier actions sectoriel Européen ou une action de la zone Euro. Cette approche peut représenter jusqu'à 35 % de l'actif net du Fonds.

La sélection d'Autocalls est diversifiée en termes de caractéristiques : sous-jacents choisis parmi les marchés européens, points d'entrée, points de sortie et barrières de risque en capital.

La stratégie et donc la valeur liquidative du Fonds ne suit pas systématiquement l'évolution des marchés actions en raison notamment de ces caractéristiques.

Le Fonds est également investi à hauteur de 75 % minimum de son actif en actions et titres assimilés éligibles au PEA. Cependant, le Fonds échange la performance des actions constitutives du portefeuille actions et leurs dividendes contre la performance d'un placement monétaire.

Le niveau de l'effet de levier indicatif attendu (somme des nominaux des instruments dérivés) se situe entre 75 % et 250 %.

La Société de Gestion utilise la méthode de la VaR absolue pour mesurer le risque global du FCP. La VaR maximum du FCP est de 7 % sur une période constatée de 5 jours ouvrés avec un seuil de confiance de 95 %.

Indicateur de référence

Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie poursuivie, la performance du FCP ne peut être comparée à aucun indicateur de référence.

Devise du Fonds

Devise de référence du Fonds : Euro.

Durée de placement recommandée

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de valorisation au plus tard à 12h00 (J). Ces ordres sont traités sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable suivant (J+1), et sera calculée le lendemain (J+2). Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs.

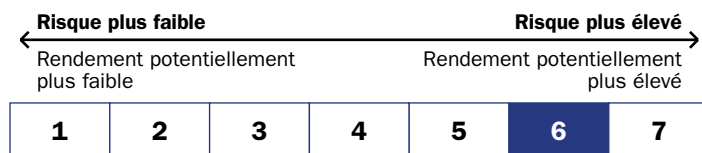
La valeur liquidative de ce Fonds est calculée quotidiennement.

La Société de Gestion peut appliquer un mécanisme d'ajustement de prix (qui ne peut excéder 2% de la valeur liquidative) au Fonds.

Investissement minimum initial : 5 000 EUR

Investissement minimum subséquent : 0,01 EUR

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le Fonds est-il dans cette catégorie ?

Le Fonds n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments qui peuvent faire face à des fluctuations rapides et significatives pouvant engendrer des gains ou pertes importants.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Fonds, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de

livraison.

Risque de liquidité : risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs du Fonds.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur le Fonds et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.



**Investment
Managers**

MULTI ASSET CLIENT SOLUTIONS

Conviction Autocalls

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2.00%
----------------	-------

Frais de sortie	Aucun
-----------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.51%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2020.

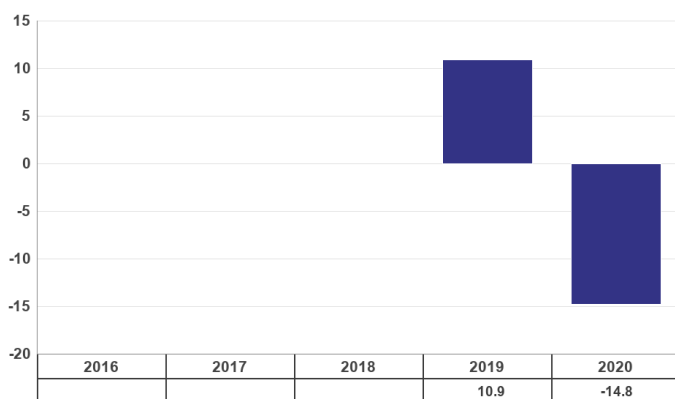
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut:

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de ce Fonds, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées

■ C Capitalisation EUR (ISIN : FR0013311057)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

Le Fonds a été créé le 04/06/2018 et la catégorie d'actions a été lancée en 2018.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à chaque fin d'année.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant ce Fonds, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-im.com.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative du Fonds est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

Le Fonds est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.



**Investment
Managers**

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). AXA IM Paris est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2021.